

Texte Action du Congrès Académique du SNES-FSU
9 mars 2018

Depuis leur prise de fonctions, le Président de la République et son gouvernement appliquent à marche forcée une politique dont on ne peut que constater la cohérence. Après des mesures fiscales en faveur des plus riches, les prises de positions et les mesures vont toutes dans le même sens : celui de l'affaiblissement des protections sociales, de la remise en cause des services publics et de leurs agents, de la destruction programmée des garanties collectives et des solidarités.

La société que l'actuel gouvernement cherche à bâtir n'est pas celle qui est souhaitée par une majorité de Français, mais l'opposition à cette politique peine encore à se construire, faute d'une alternative politique suffisamment structurée.

Il est donc essentiel, alors que le mécontentement se fait de plus en plus entendre, de construire les mobilisations qui rendront d'autres choix politiques possibles. Le SNES avec la FSU doit s'engager dans une campagne visant à mieux décrypter le projet de société que tente d'imposer le pouvoir en place.

Pour ce qui concerne la fonction publique, le Gouvernement a restauré le jour de carence, renoué avec le gel de la valeur du point d'indice, augmenté la CSG (de manière non compensée pour les retraités, et partiellement pour les fonctionnaires), et refusé d'ouvrir de réelles négociations salariales.

Il a en outre choisi d'annoncer début février un projet de remise en cause frontale de la Fonction Publique : plan de départs volontaires, confirmation de la volonté de supprimer 120 000 emplois de fonctionnaires et recours accru à la précarité Ces mesures et ces discours sont insupportables et intolérables. Ils appellent une réaction déterminée et collective des agents publics, dans le cadre le plus unitaire possible.

Le 22 mars prochain, 7 fédérations de fonctionnaires appellent à une journée de grève et de manifestations dont la plate-forme inclut les problématiques générales de la Fonction Publique et des Services Publics développées ci-dessus. **Le SNES-FSU appelle tous les collègues à se mettre en grève et associe aux revendications générales de la plateforme Fonction Publique la dénonciation de la réforme du Lycée et l'assèchement des moyens en collège.**

Cette réforme du lycée renonce à l'exigence d'égalité des élèves par l'éclatement de l'offre de formation et organise les conditions d'une sélection qui ne dit pas son nom. Elle brouille la lisibilité des formations proposées, et renvoie les échecs des élèves, notamment en matière d'orientation, à leur responsabilité propre. La mobilisation du 6 février a contraint le Ministre à s'engager sur le terrain de l'annualisation des services et le retard dans ses annonces sur la voie technologique montre sa prudence et son attention aux mobilisations des collègues. De ce point de vue, le SNES doit développer une campagne d'opinion visant à montrer que les réformes du collège, du lycée, du baccalauréat, de Parcoursup, sont les bases d'un projet de société socialement régressif et doit continuer à mettre en évidence la cohérence de ce projet avec les autres réformes engagées par le gouvernement.

Les moyens accordés aux Services Publics sont aussi un des cœurs de nos revendications lors de cette journée, les réformes successives ayant essentiellement eu pour objectif ces dernières années de réduire l'investissement public éducatif, alors que la rentrée se prépare dans des conditions drastiques en collège et notamment dans l'éducation prioritaire. Le SNES-FSU soutiendra les collègues qui se mobilisent pour valoir la légitimité de leur établissement à entrer ou à se maintenir au sein de l'éducation prioritaire. Il faut prendre appui sur ces points pour mobiliser les collègues dans l'action du 22 mars.

Le 15 mars, le SNES-FSU appelle également à la réussite de la journée de mobilisation des retraités, initiée par 9 organisations d'autant que les problématiques qui y seront portées résultent aussi de décisions concernant les actifs (CSG et baisse des pensions).

C'est aussi une nouvelle journée d'action des organisations lycéennes et étudiantes ; les organisations syndicales de fonctionnaires n'ont pas relayé cet appel pour ne pas brouiller le message sur la grève du 22 mars.

Le SNES-FSU appelle cependant partout où c'est possible à soutenir les actions, selon des modalités choisies localement. Il appelle à la prise d'Heures d'informations syndicales ce jour-là pour discuter collectivement des modalités d'action à mettre en oeuvre, notamment dans le cadre des Conseils de Classe du 2nd trimestre en lycée : le SNES-FSU appelle les professeurs principaux à saisir « très satisfaisant » dans le pavé des éléments d'appréciation de la fiche Avenir, et appelle les conseils de classe à proposer au chef d'établissement de porter un avis très favorable sur tous les dossiers pour ne bloquer aucune orientation dans le supérieur, et pour préparer la grève du 22/03. Le SNES dénonce aussi l'aggravation de la charge de travail dans le cadre de cette nouvelle procédure et rappelle notamment que l'avis définitif est celui du chef d'établissement : il appelle par conséquent les enseignants à ne pas pas prendre en charge cette mission dévolues aux Chefs d'établissement. Le SNES-FSU continue dans la période qui s'ouvre à diffuser ses analyses sur les annonces concernant la réforme du Baccalauréat et du lycée, pour informer tous les personnels dans l'objectif de les mobiliser au plus vite pour obtenir le retrait des projets de réforme ParcoursSup et de la réforme du lycée.

Suites de l'action.

La journée de grève du 22 mars marque un point fort dans la construction d'un mouvement d'ampleur en capacité de stopper l'offensive sans précédent contre le service public. Le SNES avec la FSU fera tout pour que nos professions soient au coeur de la mobilisation avec l'ensemble des secteurs publics et notamment les cheminots.

Le SNES devra, au sein de la FSU, être à l'initiative d'une rencontre rapide entre les organisations syndicales pour envisager des suites rapides au 22 afin de voir comment amplifier la mobilisation pour imposer un rapport de force suffisant pour faire reculer le Gouvernement.

Vote texte action : Pour : 37 - Contre : 0 - Abstentions : 8 - NPPV 0